

MISE À JOUR SUR LA COVID-19



Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 19 mars 2021. Le prochain bulletin de mise à jour de l'ADC paraîtra le 23 avril 2021.

Points saillants : Le point sur la COVID-19

Le chef de l'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19, le Dr Aaron Burry, directeur général adjoint – Affaires professionnelles, trace un portrait par vidéo des tendances de la pandémie, de l'évolution du nombre de cas de COVID-19 et de la vaccination contre la COVID-19 au Canada. Le Dr Aaron Burry y aborde notamment les éléments suivants :

- La moyenne mobile des nouveaux cas de COVID-19 au Canada se tient autour des 3 000 par jour. La même tendance a été notée en Europe, où un plateau a cédé place à une croissance marquée ou à une troisième vague.
- La campagne de vaccination contre la COVID-19 s'accélère au Canada. L'accès à un vaccin varie considérablement d'une province à l'autre.
- Il est important de se méfier des nouveaux variants de COVID-19, dont le nombre de cas augmente. Ces nouveaux variants se propagent rapidement et se sont révélés être très difficiles à contraindre pour les collectivités.
- En réaction à l'augmentation des cas de nouveaux variants, les autorités de santé publique exigent généralement qu'une personne susceptible d'avoir été en contact avec quelqu'un déclaré positif à la COVID-19 s'isole pendant 14 jours. Cette mesure vise à éviter la propagation des nouveaux variants.
- Pour prévenir la propagation du virus, le personnel des cabinets dentaires doit continuer à faire preuve de vigilance et ne doit pas baisser la garde.



*Durée de la vidéo : 3 minutes. Date d'enregistrement : 16 mars 2021
[en anglais]*

Séance d'information : Exposé de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC)

Le 16 mars 2021, le Dr Howard Njoo, sous-administrateur en chef de la santé publique de l'ASPC, a assisté à la réunion mensuelle organisée par l'ADC pour faire le point sur la COVID-19 avec les présidences et directions générales des associations dentaires provinciales. Il a livré un exposé [en anglais] sur le [*plan de riposte et de vaccination du Canada contre la COVID-19 : sauver des vies et protéger les moyens de subsistance*](#). L'exposé, qui s'est terminé par une période de questions, a abordé les points suivants :

- Mesures de santé publique et interventions en cas d'urgence au Canada
- Certaines fonctions clés de la santé publique sur la scène fédérale :
 - Surveillance
 - Courtier du savoir
 - Organisateur/facilitateur
 - Renforcement des capacités et ressource de pointe en matière de santé publique
 - Conduite de travaux scientifiques en laboratoire
 - Responsabilités en matière de réglementation
 - Engagement sur la scène internationale
 - Communication nationale et internationale
- Répercussions inévitables de la COVID-19
- Nouveaux variants de la COVID-19
- Plan d'immunisation du Canada
- Importance de continuer à faire preuve de vigilance
- Appel à l'action : Agissez comme ambassadeurs de la vaccination contre la COVID-19



*Durée de la vidéo : 1 heure environ. Date d'enregistrement : 16 mars 2021
[en anglais]*

Efforts de défense des intérêts de la profession déployés par l'ADC et annonces du gouvernement fédéral

Mise à jour : Budget fédéral de 2021. Le 8 mars 2021, il a été annoncé que le budget fédéral ne serait pas déposé en mars comme beaucoup s'y attendaient, étant donné la tendance à le faire dans le premier trimestre de l'année (avant le 31 mars) pour faciliter l'établissement des rapports financiers. Selon le calendrier de la Chambre des communes, la Chambre ne siégera pas du 29 mars au 9 avril 2021. Par conséquent, la première occasion qu'aura la vice-première ministre et ministre des Finances, Chrystia Freeland, de déposer un budget tombe dans la semaine du 12 avril 2021, puisque la Chambre des communes siégera tous les jours jusqu'à la semaine du 10 mai 2021.

Mise à jour : Activités du comité. Le Comité permanent de la santé poursuit son exploration de la [Situation d'urgence à laquelle les Canadiens font face avec la deuxième vague de la pandémie de la COVID-19](#). La dernière réunion du comité s'est tenue le 11 mars 2021 pour discuter du vaccin d'AstraZeneca.

Mise à jour : Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI). Le 16 mars 2021, le CCNI a modifié ses lignes directrices concernant le vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca-Oxford et recommande maintenant qu'il soit administré aux personnes de plus de 65 ans.

Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Ce groupe comprend des représentants de toutes les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC. Les membres du groupe se concertent pour :

1. faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
2. élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'équipement de protection individuelle (ÉPI);
3. définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

En cours : Santé mentale en milieu de travail : Il est important de prendre soin de sa santé mentale et de sa santé générale, tout particulièrement durant la pandémie de COVID-19. Le groupe de travail coordonne l'évaluation d'un petit cours sur la santé mentale en milieu de travail de la Commission de la santé mentale du Canada pour voir s'il serait valable de l'adapter au secteur de la médecine dentaire. Des précisions suivront quand l'évaluation sera terminée.

Nouveau! Trousse sur l'hésitation vaccinale maintenant disponible. Il est prévu que le nombre de vaccins offerts à la population canadienne ira en croissant tout au long de 2021. Pour s'y préparer, l'ADC a préparé une trousse de ressources pour aider les dentistes à parler de l'importance de l'immunisation avec leur équipe. Cette trousse comprend tout le matériel ci-dessous et a été offerte au début de la semaine aux associations dentaires membres de l'ADC, par l'entremise du Groupe de communication du secteur dentaire. Ces dernières peuvent utiliser le contenu et l'adapter à leur guise.

1. **Notes pour les réunions d'équipe :** Parlons-en... des vaccins contre la COVID-19 : Un guide pour aider les dentistes à parler de vaccination avec leur équipe
2. **Document électronique :** Liste de ressources sur la COVID-19
3. **Document à imprimer :** Vingt grandes questions au sujet des vaccins contre la COVID-19
4. **Document à imprimer :** Faits saillants sur les vaccins contre la COVID-19
5. **Document à imprimer :** Dix grands mythes au sujet des vaccins contre la COVID-19
6. **Affiches à imprimer pour les cabinets dentaires :** Série « Retroussons-nous la manche »
7. **Médias sociaux :** Série « Retroussons-nous la manche »
8. **Contenu pour le Web** (peut être réutilisé ou les associations dentaires provinciales peuvent insérer un lien vers la page Web de l'ADC)
9. **Vidéo pour les médias sociaux** (Liste des dix grands mythes au sujet des vaccins contre la COVID-19, avec le Dr Aaron Burry)

Par ailleurs, une section sur la vaccination contre la COVID-19 a déjà été ajoutée en anglais au site Web de l'ADC à : www.cda-adc.ca/covid19vaccine. La version française de cette section sera prête prochainement.



Aperçu d'une des nouvelles affiches de la trousse de la série « Retroussons-nous la manche : Combattons l'hésitation à se faire vacciner contre la COVID-19 ». Les couleurs et le texte peuvent varier puisque les associations dentaires membres de l'ADC peuvent adapter le matériel en fonction de leurs membres.

Rappel : Le Groupe de travail continue de passer en revue sa liste de résultats à livrer et d'établir des priorités. Toute attente particulière ou demande spéciale peut être adressée au Groupe de travail par l'entremise des représentants des associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC.

Information sur la formation à la vaccination contre la COVID-19 des Forces canadiennes

À titre informatif, le quartier général du Groupe des services de santé des Forces canadiennes a donné accès à l'ADC à son [document de formation didactique en ligne](#).

Ce document contient des liens vers des vidéos qui sont accessibles à l'extérieur de la plateforme du ministère de la Défense nationale. Le parcours de formation, d'accréditation et de privilège, tel qu'il est décrit aux liens 1 à 3 de l'index du document, comprend la démonstration des connaissances et des compétences de la personne principale chargée de la vaccination.

Les associations dentaires membres et autres intervenants peuvent se reporter à ce document pour les guider dans leur programme de vaccination respectif, selon ce qui sera opportun.

Webinaire de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) pour les fournisseurs de soins de santé

Nouveau! Vaccins contre la COVID-19 – Recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) relatives à l'utilisation du vaccin d'AstraZeneca

Ce webinaire animé et en direct comprend une discussion sur les recommandations du CCNI relatives à l'utilisation du vaccin d'AstraZeneca, avec des questions-réponses en direct; à l'intention des fournisseurs de soins de santé, afin d'informer les fournisseurs de soins de santé et de vaccins. Le webinaire est organisé par le Centre de collaboration nationale des maladies infectieuses (CCNMI), en collaboration avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

Points saillants de la présentation :

- Fournir des renseignements sur les caractéristiques du vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca.
- Décrire les preuves cliniques de l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca.
- Résumer les recommandations du CCNI sur l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca.
- Présenter des informations clés sur la manipulation et l'administration du vaccin contre la COVID-19 d'AstraZeneca.

Séance en français : Vendredi 25 mars 2021

12 h 00 à 13 h 00 (HAE)

Modératrice : Andrea Gartley, B. Sc. (Sc.Inf.), ASPC

Participants : Dr Jesse Papenburg, CCNI, Dr Martin Lavoie, agent de liaison du CCNI, Conseil des médecins hygiénistes en chef (CMHC); Charlene Young et Leo Bouthillier, Santé Canada

S'inscrire : [Cliquez ici](#)

Séance en anglais : Mardi 23 mars 2021

15 h 30 à 16 h 30 (HAE)

Modératrice : April Killikelly, Ph.D., ASPC

Participants : Dr Robyn Harrison, CCNI, Dr Jesse Papenburg, CCNI, Dr Martin Lavoie, agent de liaison du CCNI, Conseil des médecins hygiénistes en chef (CMHC), Dre Bryna Warshawsky, ASPC, Michael Rosu-Myles et Leo Bouthillier, Santé Canada

S'inscrire : [Cliquez ici](#)

Veillez noter qu'en raison de contraintes de temps, il ne sera pas possible de répondre à toutes les questions. La même présentation sera offerte en français et en anglais. **Les**

webinaires seront enregistrés, puis diffusés sur le site Web du CCNMI immédiatement après chaque séance.

Pour tout problème d'inscription, veuillez communiquer avec le CCNMI : nccid@umanitoba.ca

Les précédents webinaires de l'Agence de la santé publique du Canada sur les vaccins contre la COVID-19 sont accessibles sur Canada.ca : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante.html>

Et le CCNMI : <https://ccnmi.ca/le-centre-de-collaboration-nationale-des-maladies-infectieuses-ccnmi-presente-les-webinaires-de-lagence-de-la-sante-publique-du-canada-sur-les-vaccins-contre-la-covid-19-destines-aux-fourni/>

Allègement de la TPS/TVH sur l'importation de certains produits d'équipement de protection individuel (ÉPI), y compris les masques et écrans faciaux

Le 7 décembre 2020, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a [publié un avis](#) selon lequel, afin de soutenir la santé publique pendant la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada propose un allègement temporaire (c.-à-d., une détaxation) de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) sur certains masques et écrans faciaux.

Cette mesure d'allègement temporaire vise les marchandises qui répondent à certains critères et qui ont été importées après le 6 décembre 2020. L'allègement sera en vigueur seulement jusqu'à ce que ce matériel ne soit plus largement recommandé par les autorités de santé publique aux fins de la pandémie de COVID-19. L'ASFC émettra à ce moment-là un Avis des douanes modifié. La [foire aux questions de l'ASFC](#) donne des précisions sur cette mesure d'allègement.

Au nom de la profession dentaire, l'ADC a communiqué avec l'Association canadienne de l'industrie dentaire (ACID) pour savoir si ses membres percevaient encore la TPS/TVH à la source. L'ACID a confirmé que ses membres s'étaient conformés à la mesure d'allègement en décembre 2020 ou au début de 2021. Voir la lettre de réponse de l'ACID [en anglais] à la demande de l'ADC.

Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

[CDA Oasis](#) est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19. Depuis le dernier bulletin de Mise à jour sur la COVID-19, les discussions ci-dessous ont été enregistrées. Vous ne voudrez pas les manquer.

- [Dix grands mythes au sujet des vaccins contre la COVID-19](#)
Si vous cherchez de l'information sur les vaccins contre la COVID-19, il est important de choisir des sources fiables. Dites oui aux faits et faites fi des ouï-dire. Le Dr Aaron Burry dissipe les mythes les plus courants qui circulent au sujet des vaccins contre la COVID-19. **(17 mars 2021)**
- [Incidence des vaccins contre la COVID-19 sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement](#)
L'un des mythes entourant les vaccins contre la COVID-19 veut que ces derniers causent l'infertilité. Le Dr Arthur Zaltz répond aux questions au sujet de l'incidence de ces vaccins sur la fertilité, la grossesse et l'allaitement. **(16 mars 2021)**
- [Mise à jour sur la COVID-19 – Variants, vaccination et protocoles de prévention des infections](#)
Le Dr Aaron Burry présente les dernières informations sur les variants de la COVID-19, la vaccination et l'importance de suivre à la lettre les rigoureux protocoles de prévention des infections dans les cabinets dentaires. **(24 février 2021)**

Le bulletin de CDA Oasis de cette semaine a compilé « [des nouvelles dignes d'intérêt](#) » liées à la COVID-19.

Rappel : Le numéro 1 de *L'essentiel de l'ADC* est disponible [en ligne](#). Voici les points saillants de l'édition qui traite de la pandémie :

- Le mot du président : [Tous les espoirs sont permis](#)
- [Réponses à vos questions liées à la COVID-19](#)
- [Savoir faire preuve d'optimisme en temps de COVID-19](#)



Cliquez sur l'image pour consulter le numéro 1 de L'essentiel de l'ADC (2021)

Centre d'assistance de l'ADC

Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide pour vous y retrouver dans ces programmes qui s'adressent aux particuliers et aux entreprises, il vous suffit d'appeler au **1-866-232-0385, du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 20 h (heure avancée de l'Est).**



Santé mentale et bien-être

Il est important de veiller à sa santé mentale et à son bien-être général. L'ADC rappelle aux particuliers qu'ils peuvent obtenir un soutien en matière de santé mentale et de bien-être en appelant le Programme d'aide aux membres (PAM) du CDSPI au **1-844-578-4040** ou en consultant le site www.travailsantevie.com.

Le PAM offre différentes ressources pour aider les personnes à composer avec les tourments de la vie. Il s'agit de services confidentiels de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les personnes qui sont aux prises avec des difficultés en santé mentale ou qui ont besoin de conseils sur l'exercice physique, l'alimentation ou le rôle parental. Les services et ressources du PAM sont assurés par l'entremise du cabinet Shepell, le plus grand fournisseur de programmes d'aide pour le personnel et les familles au Canada.

Rappels : Assurez-vous de ne pas manquer les articles du numéro 1 de *L'essentiel de l'ADC* sur la santé mentale et le bien-être :

- [Comment les dentistes au Canada composent-ils avec le stress et l'incertitude?](#)
- [Pouvez-vous reconnaître une maladie mentale?](#)

Vous voudrez aussi consulter les échanges ci-dessous sur le bien-être qui ont été affichés dans CDA Oasis :

- [L'importance d'une bonne position de sommeil](#)
Le Dr Uche Odiatu compare les avantages et les inconvénients des trois positions de base pour dormir. Il recommande de l'aide aux personnes qui ont de la difficulté à dormir et explique pourquoi il n'est jamais bon de dormir sur le ventre. **(15 mars 2021)**
- [L'incidence de différents régimes sur la qualité de vie](#)
Le Dr Uche Odiatu explique comment nous pouvons favoriser le fonctionnement du cerveau en choisissant des aliments de qualité qui calment l'inflammation chronique. **(11 mars 2021)**



Ce programme offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrechocs de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-800-267-6354
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION
ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.